



MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2019

Politique de la ville

La convention pluriannuelle de projet de renouvellement urbain du Grand Garros est signée

Nicolas Grivel, directeur général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) s'est déplacé aujourd'hui à Auch pour officialiser la signature de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier du Grand Garros. Ce document paraphé par onze cosignataires fixe les engagements de tous les partenaires. Ce projet d'une ampleur considérable a obtenu le niveau d'aides financières optimum accordées par l'Etat. Une première tranche de grands travaux va permettre de livrer dans les quatre prochaines années, un nouveau centre commercial, des voiries, des équipements, des premiers logements rénovés et de nouveaux logements neufs.

Le projet de rénovation du quartier du Grand Garros est l'aboutissement d'un long travail de réflexion auquel les habitants du quartier, et tout particulièrement le conseil citoyen et le collectif des marcheuses, ont été associés. Plus de 8 réunions de concertation ont été organisées dans le courant de l'année 2017 pour recueillir la parole des habitants concernant des sujets importants comme la mobilité, la place de la nature, les voies de circulation, les équipements publics, etc. Ces éléments ont permis d'enrichir le projet qui a été élaboré. Un haut niveau de concertation se poursuivra dans toutes les étapes à venir de la mise en œuvre du projet.

Ce projet permet de répondre à toutes les problématiques du quartier qui ont été identifiées :

- un quartier enclavé et refermé sur lui-même
- une mauvaise liaison entre Le Garros et La Hourre
- une forte concentration de logements locatifs sociaux avec des caractéristiques non adaptées aux besoins d'aujourd'hui
- une vacance importante de logements et locaux commerciaux
- un quartier qui souffre de sa mauvaise image et qui perd de son attractivité



Le projet vise également à rétablir un meilleur équilibre entre habitat social et habitat privé afin d'améliorer la mixité sociale sur un périmètre élargi à tout le sud-est de la ville d'Auch.

La première phase sera mise en œuvre sur la période 2019-2026. Cette période dite « de convention » va être mise à profit pour transformer radicalement l'architecture du quartier. Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 56,6 millions d'euros pour la partie habitat, 12,6 millions d'euros pour la voirie et les espaces publics, et 9 millions d'euros pour les équipements publics. Le niveau de contribution se montera à 25,92 millions d'euros de subvention de l'ANRU et à 8,54 millions d'euros de prêts Action Logement.

Le centre commercial déplacé

Afin qu'il soit positionné au centre du périmètre élargi, le centre commercial actuellement situé sur la place de la Fontaine va être déplacé vers le carrefour de l'avenue Jeanne-d'Albret et de la rue Abel-Gardey. Ce projet d'environ 1000 m² de surface commerciale porté par l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (Epareca) sera réalisé d'ici 2023. Sur cette nouvelle centralité seront également installés tous les services (La Poste, cabinets médical et infirmiers, une bibliothèque de collectivité, ludothèque, etc). Cette opération va nécessiter la démolition de plusieurs immeubles représentant 102 logements.

Le quartier traversé du sud au nord

Un autre grand changement sera l'ouverture d'une nouvelle rue dans le prolongement de l'impasse Marguerite-de-Navarre et jusqu'au raccordement à la rue Montaigne et à la rue des Cormorans. L'ouverture de cette nouvelle voie de circulation va nécessiter la démolition de plusieurs bâtiments, comme la tour T, la tour E, une partie de l'école Jean-Rostand. Autour de son tracé disparaîtront également les terrains de tennis et de basket en mauvais état ainsi que les bâtiments de l'actuel centre commercial et de la tour Athos. Ces travaux interviendront dans la deuxième partie du projet, entre 2023 et 2026.



La Hourre désenclavée

Le projet prévoit de mieux connecter le quartier de La Hourre par la création d'une nouvelle voie de circulation sur des terrains achetés par la collectivité au lieu-dit « Tarrabusque ». Cette voie viendra se connecter sur la rue du 19-Mars-1962. Le chemin de l'Hermitage sera requalifié en voie douce réservée aux riverains pour permettre une meilleure circulation entre Le Garros et La Hourre. A noter aussi que le foyer de la Hourre sera entièrement reconstruit à neuf. Un autre grand changement est la pacification de la partie du boulevard Jeanne-d'Albret qui passe devant l'école Marie-Sklodowska-Curie et l'église Sainte-Bernadette. L'ouverture de nouvelles voies de circulation aura pour conséquence de diminuer fortement la circulation des véhicules sur cette partie du boulevard avec une volonté affirmée de limiter le trafic de poids lourds, permettant ainsi de sécuriser les abords de ces bâtiments publics mais aussi d'aménager la liaison avec le quartier de La Hourre.

Qualification d'une nouvelle offre de logements

La priorité est aujourd'hui donnée au relogement des personnes concernées par les démolitions. Depuis le 22 octobre 2018, l'Office public de l'habitat du Gers (OPH32) a rencontré les habitants pour les informer des outils qui vont être mis en place pour un accompagnement individuel en fonction des besoins de chacun. Avec les partenaires, 36 solutions ont déjà été actées.

Ce projet constitue pour l'OPH32 une opportunité de faire évoluer son parc immobilier. Outre la construction de logements neufs à Auch et Pavie, il s'agit de rénover 705 logements sur le quartier du Grand Garros. L'ensemble des bâtiments feront l'objet d'une rénovation thermique et d'un traitement individualisé de leurs abords. Une première tranche permettra à partir de 2020, de traiter 125 logements.

Le calendrier provisoire des opérations

2019/2020 : Relogement des habitants des immeubles voués à la première phase de démolitions (immeubles A, B, C, D, G, H, R partiel), rénovation de 125 logements du parc OPH32, réhabilitation de l'école Marie-Sklodowska-Curie, création d'une bibliothèque des collectivités.

2021: Démolition de la tour A, des bâtiments B, C, D, G, H et R pour partie, rénovation de 110 logements du parc OPH32, réhabilitation de l'école Coulonges, construction du nouveau Foyer de La Hourre et démolition de l'ancien, construction de la ludothèque.

2022 : Rénovation de 138 logements du parc OPH32, construction du nouveau centre commercial d'environ 1000 m², aménagement du carrefour entre les rues Jeanne-d'Albret, Abel-Gardey, et du 19-Mars-1962, aménagement du croisement au niveau de la place de la Fontaine, aménagement du croisement entre les rues Montaigne et de la Boubée, Réfection de la voirie de la rue Abel-Gardey, construction de la crèche

2023 : Démolition des tours T, E et I pour partie, rénovation de 128 logements du parc OPH32, démolition de l'ancien centre commercial, réfection de la voirie rue Montaigne, réfection de la voirie rue des Cormorans

2024 : Démolition de la tour Athos, rénovation de 94 logements du parc OPH32, restructuration de la salle polyvalente, aménagement des espaces publics à proximité de la centralité, réfection de la voirie rue du 88^e-RI.

2025 : Restructuration du groupe scolaire Jean-Rostand 1 & 2 (démolition partielle de Jean-Rostand 1), rénovation du centre social, création d'une nouvelle voirie pour désenclaver La Hourre. Cette nouvelle rue se connectera à la rue du 19-Mars-1962, rénovation de 147 logements du parc OPH32.

2026 : Ouverture de l'impasse Marguerite-de-Navarre prolongée en rue connectée à la rue des Cormorans et à la rue Montaigne, ouverture des impasses partie sud-est du quartier (Mauroux/Brocas et Brocas/Navarre), restructuration du groupe scolaire Jean-Rostand 1 & 2 (agrandissement de Jean-Rostand 2)